

Analyse de livre

Rubrique coordonnée par Joséphine Caubel

■ Pierre V Tournier
*Naissance de la contrainte pénale
Sanctionner sans emprisonner*
Vol. 1. Genèse
Paris : L'Harmattan, 2015,
coll. « Criminologie »
Préface de Pierre Pélessier)

Les éditions L'Harmattan, dans la collection « Criminologie » dirigée par Robert Cario ont donné le loisir à Pierre V. Tournier d'exposer en deux volumes l'histoire de la contrainte pénale, sujet qui lui tient particulièrement à cœur, et qu'il a longuement défendu sous l'appellation « contrainte pénale appliquée à la communauté ».

La contrainte pénale s'applique aux personnes condamnées à une peine pour laquelle elles pourraient encourir six mois à cinq ans d'emprisonnement, mais au lieu d'être incarcérées, elles devront se soumettre en milieu ouvert à des mesures de contrôle et d'assistance ainsi qu'à des obligations et des interdictions particulières.

La réflexion récente sur ce sujet a été particulièrement lancée au moment de la conférence de consensus sur la prévention de la récidive qui s'est tenue en février 2013.

Face aux critiques récurrentes sur les effets souvent néfastes de l'incarcération et sur la surpopulation pénale toujours en augmentation, la nouvelle majorité était en quête de solutions et en harmonie avec ses valeurs et son engagement politiques.

Nombreux ont été ceux qui ont espéré que la contrainte pénale pourrait se substituer à l'incarcération pour des délits non gravissimes. Il s'agissait, comme le souligne le sous-titre du livre de P. V. Tournier de « sanctionner sans emprisonner ».

Malheureusement les clivages toujours persistants, le plus souvent irrationnels, n'ont pas permis que la contrainte pénale se substitue à l'emprisonnement pour les délits encourant un emprisonnement de cinq ans maximum. La loi Taubira du 15 août 2014 a créé cette nouvelle peine qui s'ajoute à celles déjà existantes dans

le Code pénal. Je me souviens d'ailleurs qu'au moment de la préparation de la loi, une ministre d'avant 2012 déclarait dans la matinale de France Inter que s'il y avait alors autant de braquages de bijoux, il ne fallait pas s'en étonner, car les délinquants avaient senti pouvoir agir en toute impunité... Un exemple de discours politique qui désole les Français qui réfléchissent un tant soit peu.

Il n'en reste pas moins que la contrainte pénale existe. P.V. Tournier en fait l'histoire précise et ses deux ouvrages sont un document unique pour qui veut comprendre, au-delà des simplifications politiciennes, les enjeux et les espoirs qu'elle peut susciter si les moyens pour l'appliquer correctement sont dégagés.

P.V. Tournier a eu l'excellente idée d'organiser son travail en deux volumes. Le premier explique la genèse de la contrainte pénale et le deuxième regroupe de nombreuses archives qui permettent de connaître dans le détail les prises de position sur le sujet de diverses personnalités ou structures. Un livre précieux qui

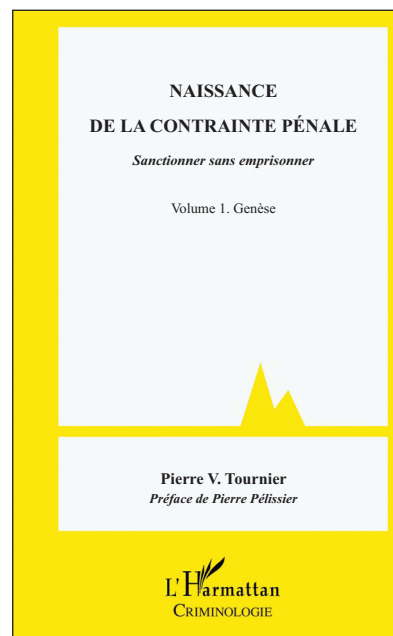
met à disposition une documentation riche et où s'exprime directement et avec verve l'engagement de l'auteur sur ce thème.

■ Didier Fassin
*L'ombre du monde Une anthropologie
de la condition carcérale*
Paris : Seuil, 2015,
coll. « Criminologie »

Le livre de Didier Fassin, anthropologue et médecin, montre toute l'utilité de la contrainte pénale présentée dans le livre de Pierre V. Tournier, car la description précise de la prison, aboutissement d'un travail de quatre années dans une maison d'arrêt, ne devrait qu'inciter décideurs politiques et citoyens à ne pas en faire la peine de référence, partout dans le monde. Évidemment, il faudra que le lecteur évite de se décourager devant cet épais livre de 600 pages. Qu'il soit rassuré, sa lecture en est aisée et passionnante au moins pour qui n'est pas un accro de la lecture exclusive des tweets. Non seulement, les lecteurs ignorant tout de la prison y trouveront une description saisissante de l'univers carcéral et de la pratique des professionnels qui y exercent directement ou indirectement, mais les professionnels qui y travaillent y apprendront des fonctionnements que leur pratique parfois très spécialisée ne leur permet pas de percevoir.

En 15 chapitres, Didier Fassin présente, à la fois en s'appuyant sur des données chiffrées, mais surtout à partir d'exemples concrets, la vie de la prison de l'entrée à la libération bien souvent mal préparée et anxiogène. Dans cet univers clos se côtoient l'injustice, la violence, la solitude, la peur, mais aussi parfois la solidarité, les entorses à la rigidité des règlements, l'introduction progressive des règles de droit commun dans cette prison républicaine, comme la nommait Robert Badinter.

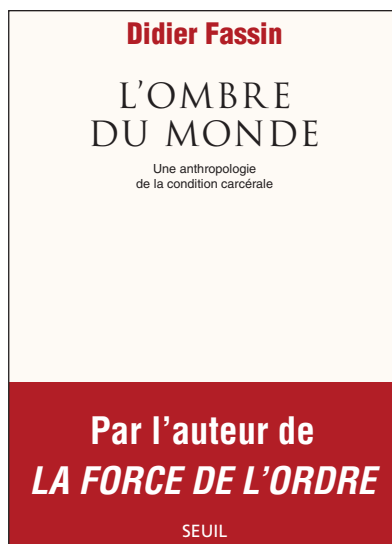
L'ombre de la prison n'est pas un livre sombre consacré exclusivement à la condition carcérale des personnes détenues, mais éclaire les pratiques judiciaires et le



travail difficile et complexe du personnel pénitentiaire.

L'insoluble problème de la surpopulation carcérale met en échec les décideurs politiques qui viennent de repousser le moratoire imposant l'isolement cellulaire. Mais cela est-il si important puisque selon l'auteur : « *L'ultime vérité de la condition carcérale, s'il en existe une, réside donc en ceci que la prison est un lieu vide de sens et que ceux qui y sont enfermés font progressivement et indéfiniment l'expérience de cette vacuité. La peine, au sens fort du mot, c'est cet apprentissage* ».

Face à l'impossibilité de résumer en quelques lignes cet ouvrage dont on aimerait que les politiques, les médias et le maximum de citoyens y prêtent un minimum d'attention, il n'est rien de mieux que d'égrener les têtes des différents



chapters qui éclairent sans ambiguïtés l'ombre du monde, et pas seulement de la République : C'est ici que tout commence ; L'extension du domaine carcéral ; Remplir, disent-ils ; Un secret public bien gardé ; Vous qui entrez ; La vie en prison, mode d'emploi ; Par la force des choses ; Un métier en quête d'honneur ; La violence, toujours recommencée ; Les intermittences des droits ; Là tout n'est qu'ordre et sécurité ; Après avoir puni, il faut punir encore ; Qu'il faut savoir finir une peine ; Ce qu'enfermer veut dire ; L'ethnographie retrouvée.

Michel David
michel.david.sph@gmail.com

Liens d'intérêts : l'auteur déclare ne pas avoir de lien d'intérêt en rapport avec cet article.

• Mai 2014
• 15 x 21 cm / 160 pages
• ISBN : 978-2-7184-1353-2

Pour une prise en charge originale et performante

Conçu pour les professionnels de santé déjà formés en hypnose, ce livre propose un perfectionnement à l'hypnose ericksonienne ainsi que de nombreuses techniques et cas pratiques.

Il expose plusieurs situations difficiles en hôpital et en urgence et offre des solutions, témoignages et conseils pour contourner les problèmes et limites que rencontrent les médecins.

Stéphanie Desanneaux-Guillou est infirmière en hématologie-oncologie
Franck Garden-Bèche est médecin urgentiste du Samu et formateur en hypnose ericksonienne.
Ils organisent et animent de nombreux séminaires, conférences et ateliers

Ouvrage disponible sur www.jle.com